# C:\Users\s.serrand\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\RENNES_Monogramme_Noir.pngChauffeur·euse remplaçant·e sur engin

Catégorie C
Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction du Patrimoine Bâti

Effectif : 242

Leur raison d'être : La Direction du Patrimoine Bâti assure l’entretien du patrimoine bâti municipal et métropolitain. Elle a également en charge la gestion du parc automobile

Service :

Service Parc Auto

L'équipe : L'Unité Transports du service Parc Auto compte 21 postes, un Agent de maîtrise de Niveau 2 Responsable d'unité, secondé par 2 Agents de maîtrise de Niveau 1 qui encadrent un effectif de 18 agents
(8 Chauffeurs de camion, 4 Chauffeurs remplaçants sur engin et 6 Conducteurs d'engins)

Effectif Service : 62

Le sens de ce poste :

Les chauffeurs remplaçants sur engin assurent le transport de matériaux ou matériels pour les différents services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole et assurent également le remplacement de conducteurs d'engins dans la réalisation de travaux avec des engins de TP

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h15-11h45 / 13h15-16h45 / 35 heures hebdomadaires

Lieu de travail : 30, rue Jean-Marie Huchet à Rennes

Matériel(s) à disposition : véhicules, téléphone

Missions de suppléance : Sans objet

Télétravail : Non

Autres : Astreintes (plan verglas, intempéries…) et autres évènements ou manifestations

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Adjoints techniques

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : Sujétion métier de 25€ (montant brut)

N° du poste : TM\_13059
Date de mise à jour de la fiche de poste : 03/02/2025

Verso >

Vos 3 principales missions :

### 1-Assurer le transport de matériaux ou matériels pour les différents services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole (50%)

- Assurer les opérations de chargement et déchargement avec l'équipement du véhicule et engin
- Transporter les matériaux ou déchets confiés vers les chantiers, dépôts ou vers le centre de traitement des déchets, dans le respect des règles de conduite et protocoles en vigueur
- Assurer l'entretien du camion et de ses équipements en lien avec le responsable de l'Unité Station-service et les mécaniciens
- Assurer les astreintes plan verglas, inondations et l'assistance logistique dans le cadre des diverses manifestations organisées par la collectivité

###  2-Assurer le remplacement des conducteurs de pelles et ponctuellement chargeuses, débroussailleuses… (50%)

- Conduire et manœuvrer les pelles sur pneus et assurer leur entretien (ponctuellement chargeuses et débroussailleuses)
- Interpréter les documents graphiques d'exécution
- Manœuvrer et utiliser les dispositifs spéciaux embarqués
- Terrasser un espace (surface, chaussée)
- Réaliser une tranchée, curer un fossé
- Charger un camion en répartissant la charge
- Respecter les règles de sécurité et instructions liées à l'activité
À noter : les horaires de travail sont dans ce cadre ceux de la Direction de la Voirie pour laquelle l'agent intervient sur des missions de remplacement

### 3-/

Compétences

Les compétences relationnelles :

* Capacité à dialoguer avec les services, les autres unités et les interlocuteurs extérieurs (entreprises, etc.)

Les compétences nécessaires pour
la prise de poste :

* Permis B, C et EC souhaités
* Autorisations de conduite correspondant aux matériels (CACES)
* Connaissance de l'entretien d'un véhicule
* Sens de l'organisation
* Capacité d'adaptation aux urgences
* Connaissances liées à la sécurité au travail

Les compétences
pouvant être acquises
une fois en poste :

* Connaissance des sites de la ville et de la métropole
* Connaissances techniques spécifiques à certains matériels
* Connaissance de la collectivité